

Thèse pour le doctorat en médecine : présentée et soutenue le 30 mai 1838, / par Alphonse Treuille, du Port-de-Pille (Vienne) ... I. Indiquer d'une manière générale les applications usuelles de la vapeur comme puissance. ... [etc].

Contributors

Treuille, Alphonse.
Université de Paris.

Publication/Creation

Paris : Imprimerie et fonderie de Rignoux et Ce, imprimeurs de la Faculté de Médecine ..., 1838.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/n2uys47x>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



51973/B



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b29287017>

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 30 mai 1838,

Par ALPHONSE TREUILLE, du Port-de-Pille

(Vienne),

Ancien Élève externe des hôpitaux et hospices civils de Paris.

I. — Indiquer d'une manière générale les applications usuelles de la vapeur comme puissance.

II. — De la disposition des papilles de la langue.

III. — Du séton.

IV. — De l'horripilation dans ses rapports avec la séméiologie.

(Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.)

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C^o,IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1838.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie.....	BRESCHET.
Physiologie.....	BÉRARD (ainé).
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	PELLETAN, Président.
Histoire naturelle médicale.....	RICHARD.
Pharmacie et Chimie organique.....	DUMAS.
Hygiène.....	ROYER-COLLARD.
Pathologie chirurgicale.....	{ MARJOLIN.
	{ GERDY.
Pathologie médicale.....	{ DUMÉRIL.
	{ ANDRAL.
Anatomie pathologique.....	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales.....	BROUSSAIS.
Opérations et appareils.....	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale.....
Médecine légale.....	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés.....	MOREAU, Examineur
	{ FOUQUIER.
Clinique médicale.....	{ BOUILLAUD.
	{ CHOMEL.
	{ ROSTAN.
	{ JULES CLOQUET.
Clinique chirurgicale.....	{ SANSON (ainé).
	{ ROUX.
	{ VELPEAU.
Clinique d'accouchements.....	DUBOIS (PAUL).

Agrégés en exercice.

MM. BÉRARD (AUGUSTE).	MM. JOBERT.
BOUCHARDAT.	LAUGIER.
BOYER (PHILIPPE).	LESUEUR.
BROUSSAIS (CASIMIR), Examinat.	MÉNIÈRE.
BUSSY.	MICHON.
DALMAS.	MONOD.
DANYAU.	REQUIN.
DUBOIS (FRÉDÉRIC).	ROBERT, Examineur.
GUÉRARD.	VÍDAL.
GUILLOT.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Amour filial et témoignage de reconnaissance.

A MA SOEUR.

Gage d'amitié.

A. TREUILLE.

QUESTIONS

SUR

DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

L'exercice de la médecine exige autant de prudence de la part du médecin, que de confiance de celle du malade.

I.

Indiquer d'une manière générale les applications usuelles de la vapeur comme puissance.

L'emploi de la vapeur comme force motrice, a dit M. Pelletan, a changé la face de l'industrie humaine, en lui donnant des puissances en quelque sorte illimitées et beaucoup moins dispendieuses que celles dont on avait pu disposer jusqu'à ce temps.

Les anciens en avaient déjà remarqué les effets, et Héron (1) d'Alexandrie, qui vivait cent vingt ans avant Jésus-Christ, est le premier qui ait réellement employé la vapeur comme force motrice. Sénèque et Aristote attribuaient les tremblements de terre à la transformation subite de l'eau en vapeur, ce qui montre quelle énorme puissance ils lui accordaient.

Les Anglais veulent que ce soit le marquis de Worcester qui, en 1663, ait inventé la première machine à vapeur, et qui se soit servi de la pression de cette vapeur comme moteur ; mais cet honneur n'appartient pas en réalité aux Anglais. C'est à Salomon de Caus, Français

(1) *Annuaire des longitudes : Notice sur la vapeur*, par M. Arago.

l'origine, qui vivait quarante-huit ans avant lui, qu'on doit le rapporter.

Cette idée de l'emploi de la vapeur est très-simple en elle-même. En effet, si l'on met une certaine quantité d'eau dans un tube de fer soudé à une de ses extrémités, et hermétiquement fermé de l'autre par un tampon de bois, et qu'on le chauffe, il viendra un temps où le tampon sera chassé avec une force expansive telle, qu'elle surpassera celle de la poudre à canon (1).

La transformation des liquides en fluides élastiques s'appelle vaporisation. La vaporisation se fait par ébullition ou par évaporation (je ne fais que mentionner cette dernière vaporisation de l'eau, n'ayant pas à en parler). On la dit par ébullition, quand les vapeurs se forment au sein de la masse; par évaporation, quand elles se forment à la surface. La vapeur se forme lentement dans l'air et instantanément dans le vide. Une certaine quantité de vapeur, quelque petite qu'elle soit, se répand de toutes parts dans un espace vide. La force expansive de la vapeur est indéfinie; mais elle ne peut résister à une forte pression sans repasser à l'état liquide. C'est cette force expansive, qu'on appelle *maximum de tension de la vapeur*. Cette tension varie suivant les diverses températures, et celle qui se forme à la surface des lacs est beaucoup moindre que celle qui se forme par ébullition. Cette dernière est si puissante qu'elle peut lancer au loin des machines entières, composées de masses énormes. Dans un espace inégalement chaud, quand l'équilibre est établi, la tension de la vapeur est la même dans tous les points. L'eau entre en ébullition à cent degrés (ther. cent.); mais ce degré (2) varie suivant la pression, et l'augmentation de cette pression retarde l'ébullition: l'eau bouillante n'est donc pas éga-

(1) La force expansive d'une livre de poudre en combustion est de 33,000 livres; celle d'une égale quantité de vapeur d'eau dépasse 60,000 livres.

(2) A Quito, par exemple, dans le Pérou, l'eau bout à 90° (ther. cent.), et cette température est beaucoup trop basse pour cuire beaucoup de substances qui peuvent être cuites à 100°. Pouillet, ouv. de phys.

lement chaude. La force expansive de la vapeur varie aussi suivant la nature du liquide. En général, ceux qui bouillent à la plus basse température donnent, toutes choses égales d'ailleurs, des pressions plus considérables. On peut retarder indéfiniment l'ébullition en augmentant indéfiniment la pression. Le digesteur de Papin, inventé vers le milieu du dix-septième siècle, en donne la preuve. Au moyen de ce digesteur, on peut élever l'eau jusqu'aux plus hautes températures sans la faire bouillir. Cet appareil n'est autre chose qu'un vase cylindrique en bronze ou en fer, capable d'une grande résistance. L'ouverture en est très-petite, et on la ferme avec une soupape sur laquelle on met des poids, de manière à produire une pression de quarante ou cinquante atmosphères (1), suivant la force des parois (soupape de sûreté). L'ébullition est impossible, puisque la vapeur qui se forme au-dessus du liquide exerce une pression toujours suffisante pour l'empêcher. Mais lorsqu'on ouvre la soupape, l'eau s'élançe en vapeur avec une telle impétuosité qu'elle forme un jet de vingt ou de trente pieds de hauteur. En même temps le vase est fortement refroidi, à cause de la chaleur qu'il a fournie à l'eau pour sa vaporisation. Cet appareil servit à une foule d'autres expériences, mais surtout à montrer la puissance mécanique de la vapeur. Dans ces derniers temps on a fait en France des expériences qui ont montré qu'une force égale à dix chevaux était produite par un piston de deux pouces de diamètre, et la tension de la vapeur était de vingt-cinq atmosphères. L'autoclave est un appareil du même genre; il en diffère en ce que, outre l'ouverture de la soupape, il porte une autre ouverture de grandeur arbitraire, mais essentiellement elliptique. Cette forme permet que le couvercle puisse être mis en dedans, quoique plus large: alors c'est la tension de la vapeur qui le presse contre les parois; ainsi l'appareil se ferme de lui-même, et d'autant mieux que la pression est plus forte (2).

(1) Le poids d'une atmosphère équivaut à une colonne de mercure de 28 pouces de hauteur et à une colonne d'eau de 32 pieds.

(2) Pouillet, ouv. cit.

La quantité de vapeur fournie par l'ébullition dépend de la quantité de chaleur, qui dépend elle-même de l'action du foyer, de la nature (1) et de l'épaisseur des parois du vase, et de l'étendue de la surface qui reçoit l'action du feu. La quantité de vapeur produite dans un temps donné est proportionnelle à l'étendue de la chaudière qui est immédiatement chauffée. Si l'on veut, par exemple, vaporiser cinq cents litres d'eau par heure, il faut disposer la chaudière, dans le fourneau, de manière à ce que dix mètres carrés de sa surface soient immédiatement frappés par la flamme.

On attribue à Blasco de Garay, capitaine de vaisseau, d'avoir le premier appliqué, en 1563, la vapeur à la navigation. Il proposa son projet à l'empereur Charles-Quint, qui l'approuva et l'en récompensa largement. Mais cela n'a rien de bien authentique, et c'est à Papin qu'on doit véritablement rapporter cet honneur ; car il est le premier qui a proposé, dans un ouvrage imprimé (2), de se servir d'une machine à vapeur pour faire tourner un arbre ou une roue, et a donné un moyen pour atteindre ce but. Il doit donc être considéré comme le véritable inventeur des bateaux à vapeur. Mais ce fut bien réellement en Amérique qu'on fit les premiers bateaux à vapeur destinés au transport des hommes et des marchandises. Ce fut Fulton qui construisit le premier à New-York en 1807, et il le fit voyager de cette ville à Albany. En 1705, Newcomen, Savery ont aussi inventé des machines locomotrices. La machine à double effet de Wolf et de Watt modifiée elle-même par MM. Trévilhick et Vivian, qui en firent leur machine à haute pression, est la seule qui puisse convenir sur les che-

(1) M. Gay-Lussac a observé que l'eau bout moins vite dans un vase de verre que dans tout autre vase de métal ; mais il suffit de jeter dans le vase de verre quelques parcelles de métal pour ramener le point de l'ébullition, et empêcher les soubresauts du liquide qui souvent font éclater le vase.

(2) Jonatham Hull est généralement regardé, en Angleterre, comme l'inventeur des bateaux à vapeur ; mais Denis Papin avait publié son ouvrage quarante-deux ans avant lui.

mins de fer, parce qu'il est inutile, comme dans celle de Watt, d'avoir de l'eau froide pour pouvoir condenser le trop de vapeur, ce qui serait fort gênant.

Les connaissances que l'on a acquises depuis plusieurs années sur la vapeur et ses effets portent à penser que des améliorations se feront de jour en jour, et que d'ici à quelque temps on n'aura plus rien à craindre de ces explosions (1) si terribles et si funestes, et qu'on appliquera encore la vapeur à une foule d'usages journaliers.

II.

De la disposition des papilles de la langue.

La langue est le principal organe du goût : elle est d'une grandeur variable, offrant une organisation tout à fait musculaire ; mais la partie dorsale ou supérieure est hérissée d'aspérités, auxquelles on donne le nom de *papilles*.

Les auteurs ne sont pas tous très-d'accord sur ce que l'on doit appeler *papilles* ; et plusieurs ont confondu sous le même nom des *papilles* très-différentes les unes des autres : j'indiquerai seulement les opinions les plus récentes.

On a d'abord confondu avec les papilles des grains glanduleux qui sont perforés, tandis que les papilles ne le sont pas. Les premiers occupent toute la base de la langue, ils sont de forme arrondie, et n'ont point de pédicule ; ils se distinguent encore des papilles par la disposition

(1) On vient dernièrement de composer les soupapes de sûreté avec un métal qui fond avant que la force de la vapeur puisse faire éclater la chaudière. Par ordonnance royale, toutes les soupapes de sûreté des machines locomotrices doivent être faites de ce métal fusible.

de la membrane muqueuse, qui glisse sur eux sans y adhérer : ils forment une saillie en forme de V qui s'étend jusqu'à celui formé par les papilles à calice (Cruveilhier).

Les papilles sont de trois sortes : 1° les papilles à calice, ou grosses papilles, au nombre de quinze ou vingt, situées à la partie postérieure de la langue, réunies en deux lignes formant un V ouvert en avant ; une rigole circulaire leur donne cette forme de calice, et cette rigole n'est autre chose qu'une papille elle-même.

2° Les papilles coniques filiformes ou petites papilles, occupant toute la partie moyenne de la face dorsale de la langue, sont beaucoup plus nombreuses que les précédentes ; leur forme est oblique d'avant en arrière, et un léger frottement exercé sur la langue d'arrière en avant les redresse, et permet d'apprécier leur véritable conformation (Cruveilhier).

3° Les papilles fongiformes ou en champignon, un peu plus grosses que les papilles coniques, mais moins nombreuses, sont cependant plus nombreuses que les premières ; elles présentent une tête arrondie et aplatie, supportée par un pédicule étroit, et elles sont irrégulièrement disséminées près des bords et de la pointe de la langue.

Le trou borgne, ou *foramen cæcum* de Chaussier, se remarque à l'angle formé par le V des papilles caliciformes. C'est à ce prétendu trou borgne que certains anatomistes avaient fait aboutir les conduits des glandes salivaires. Mais depuis on a montré que ce n'était qu'un véritable cul-de-sac, destiné à recevoir le produit sébacé des autres follicules. En effet, lorsque la papille est plus développée que de coutume, on ne trouve point ce trou borgne.

En général, ces diverses papilles offrent un grand nombre de variétés, suivant les individus, tant chez l'homme que chez les animaux. Chez le chat, par exemple, elles offrent une disposition toute particulière : dans cette espèce, les bords de la langue sont garnis de papilles coniques et fongiformes comme chez les autres animaux ; mais les papilles coniques sont remplacées, à la partie moyenne, par des papil-

les d'un autre genre, qui sont de deux espèces. Les premières sont arrondies, et représentent, lorsqu'elles ont un peu macéré dans l'eau, des faisceaux de filaments, qui semblent être les dernières extrémités des nerfs qui se distribuent dans cet organe. Les secondes sont pointues, coniques et revêtues chacune d'un étui corné, terminé en pointe ou en coin et fortement recourbé en arrière. Ces nombreux étuis rendent la langue de ces animaux très-rude, et communiquent une sensation toute particulière de frottement lorsqu'ils lèchent.

La plupart des autres animaux mammifères ont la langue douce comme l'homme, et ne diffèrent guère que par le nombre et la grosseur de leurs papilles. Cependant chez le porc-épic, espèce des rongeurs, on remarque sur le côté, vers le bout de la langue, de larges écailles terminées en coin; le reste de sa surface est comme à l'ordinaire.

III.

Du séton.

Le séton est une bandelette de linge effilé passée dans un pli de la peau quelconque, là où l'on veut établir une suppuration.

On pratique cette opération de la manière suivante : le malade, convenablement garni d'alèzes, étant assis sur son lit ou sur une chaise, le chirurgien fait un pli à la peau, dont il confie la partie supérieure à un aide, tandis qu'il tient lui-même la partie inférieure entre le pouce et l'indicateur de la main gauche; la main droite munie d'un bistouri droit, il traverse la base de ce pli, ensuite il retire l'instrument, évitant toutefois d'exciser davantage les parties, et passe la mèche enduite de cérat, à l'aide du stylet-aiguille.

Au lieu de bistouri, on peut employer l'aiguille à séton de Boyer modifiée par M. Jacquemyns. Quoique ce procédé soit très-bon, je

préfère le premier, parce qu'il est inutile d'avoir un instrument particulier pour une opération si simple.

Lorsque la mèche est passée, on retire le stylet, on place sur les ouvertures deux plumasseaux de charpie, sur lesquels on relève l'extrémité de la mèche qui a traversé la plaie, on place l'autre extrémité entre une compresse pliée en plusieurs doubles, pour la préserver d'être salie par la suppuration, et l'on maintient le tout par quelques tours de bande peu serrés.

On ne doit commencer à panser un séton que lorsque la suppuration est bien établie. Ce n'est donc que deux ou trois jours après son application qu'on doit lever le premier appareil. On graisse la bandelette avec du cérat, dans l'étendue de deux pouces environ; on retire du côté opposé la partie que le pus a salie, et on la retranche avec des ciseaux. Lorsque la bandelette est presque entièrement épuisée, on en coud une autre dans le bout qui reste et on la fait passer dans la plaie. On peut employer une mèche cylindrique de coton, au lieu d'une mèche de linge effilé; de même, lorsque la suppuration languit, on la provoque en enduisant la mèche d'une pommade excitante.

Le séton a été employé comme révulsif dans presque toutes les maladies chroniques, et l'on en a souvent retiré de bons effets. Dans tous les cas, on le place au voisinage des organes qu'on veut révulser: à la nuque, par exemple, pour l'inflammation de la tête et des yeux; sur les parois de la poitrine, dans les affections des organes contenus dans cette cavité; et à l'hypogastre dans certaines affections de la vessie, etc.

On voit quelquefois des accidents assez graves survenir après l'application d'un séton. La gangrène est une de ces complications; mais il suffit, pour y remédier, de changer la position du malade, afin d'éviter les frottements. Son application détermine quelquefois encore une inflammation phlegmoneuse ou érysipélateuse de la partie. Enfin il est des individus qui ne peuvent supporter un séton, à cause des vives douleurs qu'il leur occasionne. On est aussi très-souvent obligé de supprimer un séton qu'on a mis à la nuque, à cause des hémor-

rhagies, lorsque ce séton a été précédé de l'application de plusieurs vésicatoires. La suppression intempestive d'un séton peut entraîner les accidents les plus graves, alors il faut se hâter de le rétablir ou de le remplacer par un autre exutoire.

IV.

De l'horripilation dans ses rapports avec la séméiologie.

Une légère sensation de froid, qui n'est guère appréciable que pour l'individu qui l'endure, dont le point de départ paraît être dans le cuir chevelu, mais se faisant surtout sentir à la région dorsale chez l'homme, et sur les lombes chez la femme, accompagnée de cet état de la peau que l'on connaît sous le nom de *chair de poule*, liée à des tremblements de tout le corps, mais principalement de la langue, de la mâchoire inférieure et des genoux, avec ou sans fièvre, constitue ce que les auteurs appellent *frissonnement*, *horripilation*, *rigor*, etc. (1).

Ce signe est d'une plus grande valeur que l'on ne pourrait d'abord le penser pour le diagnostic et le pronostic surtout de certaines affections auxquelles il se rapporte, et que je vais tâcher de détailler le plus clairement possible. Il me semble qu'en général l'attention des médecins ne se porte pas assez sur ce point; car, dans beaucoup de cas, au début d'une maladie on peut juger de sa gravité par le frisson qui en annonce le développement. Il peut y avoir froid sans horripilation, et *vice versa*; mais comme on a souvent confondu le froid, avec le frisson, je pense donc qu'il est utile de parler des maladies dans lesquelles on trouve l'un et l'autre, d'autant plus que très-souvent ils coïncident ensemble, et il serait difficile, je pense, de les isoler.

Plusieurs circonstances accidentelles peuvent faire varier la chaleur

(1) Double, *Traité de séméiologie*, t. II.

de la peau, sans que ces variations aient véritablement rien de morbifique. Ces circonstances sont le plus souvent la température de l'atmosphère, l'air ambiant, les divers vêtements, et surtout le travail de la digestion. En effet, il n'est personne qui n'ait remarqué avoir été saisi d'un léger sentiment de froid, accompagné d'un léger frissonnement, après le repas; mais si le froid général n'offre le plus ordinairement rien de morbide, il n'en est pas de même des inégalités de température sur les différentes parties du corps, qui sont toujours des signes fâcheux. Le refroidissement de la peau est le signe d'une concentration vicieuse du mouvement des forces à l'intérieur. Si ce refroidissement de la peau n'est pas sensible pour le malade, mais qu'il le soit pour le médecin, c'est l'indice d'un violent état nerveux, souvent même de la mort prochaine du malade. Dans les hydropisies, les phthisies, le refroidissement de tout le corps devance d'assez près la mort. Les hémorrhagies nasales, ainsi que les hématuries, sont ordinairement précédées d'un sentiment de froid. Le frisson sert souvent à distinguer les hémorrhagies actives des hémorrhagies passives : il précède toujours les premières; il est même assez intense, tandis que dans les secondes le malade n'éprouve qu'un très-léger refroidissement, la faiblesse en étant le principal caractère. Les frissons qui reviennent fréquemment pendant le cours d'une affection aiguë annoncent toujours du danger, ainsi que ceux qui apparaissent vers le sixième jour de ces affections. Toutes les fois qu'un malade a des frissons qui reviennent plusieurs jours de suite, il y a augmentation du volume de la rate; mais cette hypertrophie, suivant M. Piorry, est toujours antérieure aux frissons. Ce frisson fébrile et intermittent est bien plutôt une augmentation de l'irritabilité de la peau qu'une augmentation réelle de calorique; cependant, dans ce cas, le sentiment du froid est tout à fait semblable à celui qu'éprouverait un homme réellement exposé à un froid très-vif. Lorsque ce sentiment de froid diminue à chaque accès, c'est d'un bon augure, de même, lorsqu'il est suivi de sueurs abondantes ou d'urines copieuses; mais lorsque ce frissonnement n'est pas suivi du retour de la chaleur, c'est d'un mauvais

augure. Les frissons qui se déclarent pendant le délire ou les convulsions sont d'un mauvais pronostic. S'il se manifeste des horripilations vers l'époque critique d'une maladie sans que la maladie elle-même diminue d'intensité, on doit craindre une rechute ou bien la complication d'une éruption pourprée à la peau. Dans les fièvres muqueuses catarrhales, la maladie débute par des horripilations vagues, et ces horripilations augmentent d'intensité à mesure que la maladie fait des progrès. Dans les embarras gastriques, le sentiment de froid que l'on éprouve a son siège entre les deux épaules. On voit souvent le frissonnement chez les nouveau-nés précéder l'émission des urines; chez eux aussi, les fortes congestions vermineuses entraînent de violentes et fréquentes horripilations.

Le frissonnement qui se manifeste dans une maladie de longue durée, et qui revient ensuite périodiquement, est d'un heureux pronostic. Les horripilations qui surviennent dans l'inflammation d'un organe important sont peu salutaires; et elles ont cela de particulier, qu'elles commencent toujours par le lieu qui est le siège de la maladie. Elles annoncent souvent la formation d'un foyer purulent, quelquefois même la résorption de ce foyer. Dans l'hépatite, par exemple, chaque fois qu'il se manifeste un *rigor* plus prononcé sur la région du foie c'est un signe certain que la terminaison de l'hépatite aura lieu par suppuration. Les horripilations qui surviennent dans les affections déterminées par l'excès des boissons alcooliques sont d'un très-fâcheux pronostic. Chez les femmes enceintes, les horripilations par tout le corps annoncent toujours le commencement du travail. Avant terme, ces horripilations et le froid senti sur le ventre peuvent faire présumer la mort du fœtus. Chez les nouvelles accouchées, suivant l'opinion de M. Dubois, la fièvre de lait est ordinairement précédée de chaleur à la peau, et d'un léger frisson à la région dorsale; mais lorsque ce frisson est intense et accompagné d'horripilations, on doit craindre la complication d'une affection grave: d'une métropéritonite, par exemple. On voit des horripilations irrégulières, du reste, chez les femmes en retard ou qui ont des suppressions. Dans les hémorrhagies internes qui

suivent l'accouchement, les horripilations sont très-salutaires; elles annoncent la cessation de la perte.

Les horripilations irrégulières et sans fièvre à la suite des plaies de tête annoncent un épanchement interne, et le délire en est toujours la suite. Des frissonnements avec engourdissement des extrémités sont des symptômes très-graves. On voit ordinairement le *rigor* précéder les fièvres éruptives, telles que rougeole, scarlatine, variole, etc. Dans cette dernière, l'horripilation se manifeste encore pendant la période de suppuration et même de dessiccation; mais alors elle n'annonce rien de grave. La suffusion séreuse dans la cavité des plèvres, ainsi que la pneumonie, d'après M. le professeur Chomel, sont très-souvent précédées d'un violent frisson; on peut même le considérer comme à peu près constant.

On trouve encore le frisson et les horripilations dans un grand nombre d'autres affections, qu'il serait trop long d'énumérer; je me suis donc borné à énumérer les principales.

PROPOSITIONS.

C'est à la confusion dans la valeur des mots qu'on doit rapporter la lenteur du progrès de certaines sciences. Ne voyons-nous pas que c'est à son ingénieuse nomenclature que la chimie dut de recevoir une si heureuse impulsion? Dans les maladies vénériennes, en particulier, ne pourrait-on pas introduire de ces divisions fondamentales, qui en formeraient autant de sections distinctes et tranchées; ne serait-ce pas faire en quelque sorte la nomenclature de ces affections?

I.

Le chancre, à son début, est une maladie locale.

II.

Sans chancre, point de syphilis.

III.

Le pus du chancre diffère essentiellement de celui de la blennorrhagie.

IV.

Le bubon virulent est un véritable chancre ganglionnaire.

V.

Le plus souvent le bubon coïncide avec le chancre du frein chez l'homme et avec celui du méat urinaire chez la femme.

VI.

Les bubons d'emblée ne sont pas inoculables.

VII.

Le pus d'un chancre à sa période de réparation n'est plus inoculable.

VIII.

Le pus du chancre, conservé dans un tube ouvert, a encore pu s'inoculer au bout de huit jours, tandis que celui de la blennorrhagie a toujours donné des résultats négatifs.

IX.

La blennorrhagie dont le pus s'inocule suppose la présence d'un chancre dans l'urètre.

X.

L'inoculation est le seul diagnostic certain des affections syphilitiques.

XI.

Les symptômes secondaires ne sont pas en raison du nombre des chancres antécédents; ils paraissent être en raison inverse de l'intensité de l'inflammation de ces chancres.

XII.

Le mercure a eu jusqu'à présent une action héroïque dans les symptômes secondaires de la syphilis.

XIII.

Les préparations d'or, qu'on a vantées comme spécifiques contre les

maladies vénériennes, toutes choses égales d'ailleurs, produisent de meilleurs résultats administrées du malade au médecin que du médecin au malade. (Ricord.)

XIV.

Le mercure guérit les symptômes secondaires, mais il ne les prévient pas.

XV.

Le chancre est aux symptômes secondaires ce que la morsure d'un chien enragé est aux symptômes de l'hydrophobie.

XVI.

Le chancre ne donne pas de nécessité lieu aux symptômes secondaires; l'induration de sa base doit faire craindre l'affection générale.

XVII.

Les symptômes secondaires ne sont pas inoculables (1).

(1) Expériences de M. Ricord.

~~~~~









